

Une page d'archive...

page n° 57 du 9 mars 2022



Un vestige d'arc en pierres dans le mur d'une terrasse du Château-Neuf de Saint-Germain

A la fin du XVI^e siècle, les terrasses du Château-Neuf descendent progressivement vers la Seine, grâce à de solides et esthétiques murs de soutènement. En effet, les rampes, divergentes ou convergentes selon les terrasses, évoquent les jardins italiens de la Renaissance et confèrent à ces murs un aspect majestueux.

Les murs de soutènement en partie haute du site ont été remaniés au cours des siècles du fait de diverses dégradations liées à l'humidité. Cependant dans la partie basse, les murs étant plus secs, ils auraient mieux conservé certaines caractéristiques architecturales du début de leur construction. La sixième terrasse est ainsi soutenue par un mur dont la grande hauteur est déjà visible sur les gravures du début du XVII^e siècle représentant le Château-Neuf. Un détail architectural pourrait suggérer qu'il continue, au mieux, son rôle de soutien depuis quatre siècles.



Cette représentation du mur de soutènement de la sixième terrasse prise en hiver, à une date où il est dépourvu de végétation, permet de mettre en évidence des pierres calcaires rangées verticalement et groupées en forme d'arc.

Elles sont repérables en bas à droite de ce cliché, juste au-dessus des appentis couverts de tôles ondulées dissimulant en grande partie ce mur historique. Ces pierres sont celles d'un vestige, celui d'un *arc de décharge*, elles révéleraient en-dessous l'existence d'une ouverture avec un linteau.

Figure 1 : © cliché Eve Golomer, le 27-2-2020

A l'heure actuelle, cette ouverture masquée par l'appentis est invisible. Cet arc en pierres signe, par sa présence, non seulement un moyen de dater la construction, mais laisse penser aussi qu'initialement le mur était très haut. En effet, l'*arc de décharge*, reportant la charge verticale reçue d'en-haut sur les côtés, permet ainsi de soulager la partie sous-jacente.

Un autre exemple, choisi afin d'illustrer ce type de construction réalisé au tout début du XVII^e siècle, est situé à Sedan. Cette ville des Ardennes est reliée à Saint-Germain-en-Laye depuis que Robert de La Marck, duc de Bouillon, prince de Sedan et maréchal de France occupait un logis au premier étage du Château-Vieux de Saint Germain (Chatenet, 1988). Dans la ville de Sedan, actuellement, une façade à trois étages est visible dans une des cours intérieures de l'ancien hôtel particulier de Lambermont¹.

Cette cour date, plus spécifiquement, de l'époque de l'ancienne Académie des exercices de la Principauté de Sedan, mur authentifié en 1605. Or, c'est autour de cette date qu'auraient été édifiées les terrasses les plus basses du *Château-Neuf*.

¹ Visite faite par les Amis du Vieux Saint-Germain lors du voyage dans les Ardennes du 5 au 8 octobre 2021

Cet exemple d'un assemblage de pierres dont la partie haute est très proche du vestige figurant sur la figure 1 et de la même époque. De plus, cet ensemble de pierres de taille est ici complet permettant d'imaginer celui qui est caché par des constructions sur la figure 1.

En haut, on retrouve « l'arc de décharge » de pierres placées au-dessus de la voûte en linteau ici monolithe d'une ouverture rectangulaire, placée sur un soubassement.

De plus, ces pierres de même nature que l'ensemble s'associent à un appareillage de pierres de taille encadrant cette ouverture qui est celui des « jambes de pierres » de l'école des entrepreneurs de la famille de Guillaume Marchant père et fils (marché de Sully, 1604, Kitaëff, 1999, Golomer 2019, 2020, 2021).



Figure 2 : © cliché Marc Binazzi, le 8-10-2021

Ces ouvertures dans le mur de soutènement de la sixième terrasse du Château-Neuf ont dû être utiles, à la fois, pour aérer le long passage couvert et pour créer un éclairage naturel sous la sixième terrasse. L'arc de décharge observé sur le mur du Château-Neuf pourrait être, en particulier, le vestige d'un des soupiroux, créés dans ce mur recouvrant une galerie haute voûtée, mais non représentés par les artistes du début du XVII^e siècle sur leurs gravures à vol d'oiseau ou en vue cavalière.

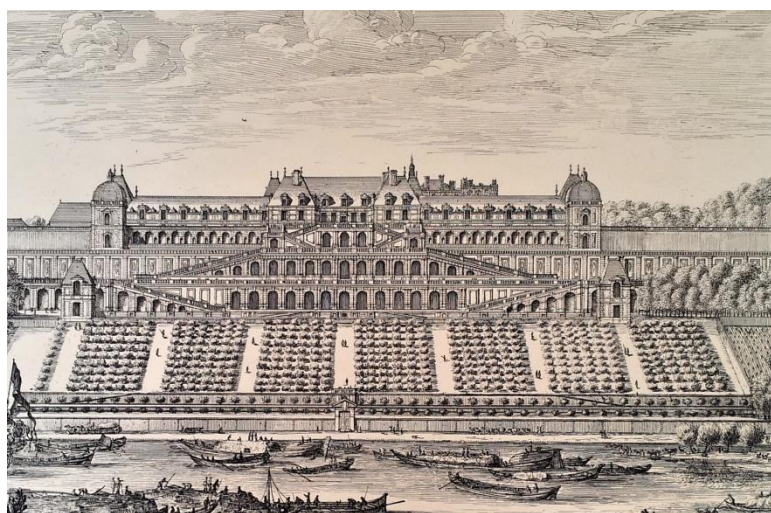


Figure 3 : extrait de la « *Vue du Château neuf de St Germain en Laye du côté de la Rivière* » par Israël Silvestre, 1666.
Crédit : Grégoire de Silvestre.

Ces vues de l'ensemble du domaine du Château-Neuf se voulaient prises de loin, donc les soupiroux étaient des éléments trop petits, de plus, peu esthétiques pour rendre compte de la majesté de ce site royal. Cette hypothèse de l'existence d'ouvertures dans le mur de soutènement de la sixième terrasse est étayée par la gravure d'Israël Silvestre de 1666. Dans la partie basse, le grand mur de soutènement de la sixième terrasse figure avec son avancée centrale et ses rampes divergentes mais il y a, à intervalles réguliers, des arbres dont la hauteur ne dépasse pas celle de ce grand mur. S'agirait-il d'une façon de masquer les ouvertures ?

Ève Golomer

Pour en savoir plus :

Monique Chatenet, *Une demeure royale au milieu du XVI^e siècle. La distribution des espaces au château de Saint-Germain-en-Laye*, dans *Revue de l'Art*, 1988, n° 81. pp. 20-30.

Ève Golomer, *Les contours architecturaux de la terrasse haute méridionale du Château-Neuf*, Une page d'archive, *Bulletin des Amis du Vieux Saint-Germain* n° 57, 2020, pp. 281-283.

Les manuscrits Antoine et un passage couvert sous les terrasses du Château-Neuf, Les Amis du Vieux Saint Germain, Une page d'archive n° 46, 8 septembre 2021, Les Amis du Vieux Saint-Germain.

Cartographie des murs de soutènement de la sixième terrasse du Château-Neuf, édition spéciale de la Lettre des Amis de la Forêt de Saint Germain et de Marly, 21 septembre 2021, 9 pages. *Du Pecq à Carrières sous le Château-Neuf de Saint-Germain*, 14 pages, consultable en ligne :

<https://www.ville-lepecq.fr/wp-content/uploads/2021/11/Etude-terrasses-Eve-Golomer.pdf>

Monique Kitaëff, *Le Château-Neuf de Saint Germain-en-Laye*, Monuments et Mémoires publié par l'Académie des inscriptions et belles lettres, tome 67, Ed. De Boccard, Paris, 1999.